

POSTULAT

Auteur PLR, par David Crettenand, Christophe Claivaz, Sonia Tauss-Cornut et Stéphane Ganzer
Objet Compensation carbone dans le canton du Valais
Date 14.03.2019
Numéro 5.0412

Lorsqu'on prend l'avion, par exemple, il est possible de compenser ses émissions de CO₂. La plupart du temps la compensation est réalisée par le soutien à des projets situés à l'étranger. Il n'existe aucune possibilité de choisir de compenser ses émissions en soutenant un projet qui sera réalisé directement dans le canton du Valais.

Les compensations locales présentent pourtant de nombreux avantages : investissements dans le tissu économique local, moyens alloués bénéficiant directement à nos citoyens par l'amélioration de leur qualité de vie, par exemple dans le domaine des transports, de la rénovation, de la production énergétique ou du chauffage.

Dans une approche de relocalisation de ces moyens au niveau régional, nous proposons de suivre une proposition des Verts-Libéraux romands et de créer une plate-forme Internet au niveau cantonal sur laquelle les communes, citoyens, collectivités publiques et acteurs privés pourraient proposer des projets à réaliser.

A titre d'exemple, nous pouvons penser à la renaturation de hauts-marais, à la plantation d'arbres, à la modernisation d'infrastructures et d'équipements, au développement de moyens de production d'énergie renouvelable, d'infrastructures de recyclage,... Cela permettrait d'injecter des moyens publics et privés non pas à l'étranger via lesdits certificats, mais sur sol valaisan, avec les avantages économiques, environnementaux et d'innovation que cela représente.

Cette plateforme Internet permettrait à chaque entreprise, à chaque collectivité ou à chaque usager de calculer les émissions qu'il souhaite compenser et de choisir le projet auquel il désire allouer ses fonds. Afin de réduire les coûts de développement d'une telle plateforme, celle-ci pourrait être réalisée en collaboration avec les autres cantons romands qui souhaite adopter cet outil. Le canton du Valais pourrait proposer ses services puisqu'il a été précurseur en acceptant le postulat 6.0085 pour une plateforme numérique collaborative pour une démocratie participative (Crettenand, Kamerzin, Alter et Revaz) et peut profiter des compétences de la HES-SO et de l'EPFL Valais/Wallis pour la réalisation et la gestion de l'outil.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le présent postulat demande au Conseil d'Etat d'étudier l'opportunité de créer une plateforme Internet pour offrir aux entreprises, aux associations et aux citoyens des projets régionaux pour compenser leurs émissions carbonees et d'envisager la possibilité de fournir ce service à d'autres cantons intéressés.